

**Comité d'experts sur la liberté d'expression et  
les technologies numériques  
(MSI-DIG)**



3 février 2020

**MSI-DIG(2020)02**

1<sup>ère</sup> réunion du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques  
MSI-DIG

16 – 17 mars 2020

Conseil de l'Europe, Strasbourg, Bâtiment Agora, Salle G4

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion par Patrick Penninckx, Chef du Service de la Société de l'Information, Direction générale Droits de l'Homme et État de Droit
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Informations du Secrétariat  
  
Introduction aux méthodes de travail et aux procédures des comités intergouvernementaux et des organes subordonnés (Résolution CM/Res(2011)24). Informations sur les travaux normatifs et de référence pertinents du Conseil de l'Europe
4. Tour de table
5. Élection du(de la) président(e) et du(de la) vice-président(e)
6. Discussion du mandat du MSI-DIG  
  
Le MSI-DIG discutera de la structure et des principaux sujets de préoccupation qui devraient être abordés dans les textes à remettre au cours de son mandat, notamment un projet de recommandation du Comité des Ministres à l'intention des États membres sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression ainsi qu'une note d'orientation sur les pratiques de modération du contenu
7. Nomination des Rapporteurs
8. Discussion de la feuille de route pour le MSI-DIG en 2020 et 2021
9. Autres questions